

DE2025_0603_07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le six mars deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 27 février 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

MAYERE Dominique (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAT)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Délégation de pouvoir à Monsieur le Président pour le choix du mode de chauffage dans le cadre du projet de rénovation de la salle de sports de Saint-Germain Laval

Date de transmission de l'acte: 13/03/2025

Date de reception de l'AR: 13/03/2025

042-244200614-DE2025_0603_07-DE

A G E D I

Monsieur Le Président rappelle l'état d'avancement du projet du choix du mode de chauffage dans le cadre de la rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL.

Une étude de plusieurs scénarios est en cours :

- Solution de référence non-énergie renouvelable : pompe à chaleur air/eau
- Géothermie couvre 100% des besoins de chauffage + base ECS
- Géothermie en base + appoint électrique (pompe à chaleur dimensionnée pour rester en « tarif bleu »)
- Raccordement à la chaufferie bois du groupe scolaire

En raison des contraintes de temps, Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire que lui soit conféré le pouvoir de décision de la formule énergétique à retenir conformément à l'avis d'un groupe de travail constitué d'élus volontaires pour suivre ce dossier. Le Président s'engage à rendre compte aux membres du conseil des décisions prises en application de cette délégation de pouvoir.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la délégation de pouvoir à Monsieur le Président dans le choix du modèle énergétique pour la rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL

Article 2 : DONNE tout pouvoir à Monsieur Le Président pour la mise en œuvre de cette décision et notamment pour signer l'ensemble des documents contractuels.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 06/03/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 13/03/2025
et de la publication le : 13/03/2025*

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 13/03/2025
Date de reception de l'AR: 13/03/2025
042-244200614-DE2025_0603_07-DE
A G E D I